

# Avec 120 m<sup>3</sup> d'eau en réserve, la forêt est parée contre le feu

L'installation est conforme au Plan de prévention des risques incendie.

**L**es travaux concernant l'extension de la réserve d'incendie route de Saumane sont terminés.

Joseph Bernhardt, le maire du village, avait convié les différents partenaires du projet à l'inauguration de cette réserve.

Étaient présents les élus, le cabinet Merlin chargé de la maîtrise d'ouvrage, Guy Girard, représentant de la CoVe, Laurent Dufaut directeur technique du Syndicat Rhône Ventoux... Cette nouvelle installation répond aux exigences du Plan de prévention des risques incendies de forêts.

La zone concernée (Quartier des Aires, des Claux et de la Sanguinouse) se trouve en aléa incendie très fort. Les travaux ont été contrôlés et validés par le Service départemental d'incendie et de secours (Sdis). Guy Girard, vice-président de la CoVe délégué à la voirie et aux travaux publics, s'est félicité d'une telle réalisation : "Nous sommes très sensibles à la sécurité et à la lutte contre l'incendie. Nous devons mutualiser nos projets pour la protection et la survie des petits villages", a-t-il précisé.

Le maire Joseph Bernhardt souligne que l'ancienne défense d'incendie ne répondait plus



L'ensemble des acteurs du projet devant la réserve d'incendie, qui a été validée par le Sdis. / PHOTOS L.E.



aux normes : "Le projet a été long et coûteux, mais cette réserve de 120 m<sup>3</sup> alimentera désormais deux poteaux incendie. Nous espérons n'avoir jamais à nous en servir", a-t-il ajouté.

Les travaux réalisés par l'entreprise SRMV ont eu un coût global de 92 000 €.

Les subventions se répartissent ainsi : 10 000 € dans le cadre de la réserve parlementaire 2015, 39 000 € du Département (dans le cadre du Contrat de Plan 2015), 12 500 € de la part de la CoVe et la commune a participé à hauteur de 30 000 €.